



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E191601

VALABLE JUSQU'AU 01/02/2025

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 09/05/2023
114 000

Raison sociale : ETABLISSEMENTS LARROUY

65 RUE ADOUE
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU 310418223RCS

Siret : 310 418 223 00031

Code NACE : 4613Z

Numéro caisse de congés payés : 0096586

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 46560422

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 46560422

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Téléphone : 05 59 39 03 03

Portable : 06 76 49 87 74

Fax :

Site Internet : larrouy.batiland.fr

E-mail : contact@larrouy-batiland.com

Responsabilité légale :
LARROUY NICOLAS CO-GÉRANT / LARROUY JEAN-MARC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/12/2023
o Isolation des combles perdus	07/12/2023
o Isolation des planchers bas	07/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.